



Etopophos 100 mg (phosphate d'étoposide) : remise à disposition, le contingentement qualitatif strict est levé

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - MÉDICAMENTS

Actualisation du 26/05/2026

Au niveau national, la disponibilité d'Etopophos 100 mg s'améliore. La remise à disposition normale à l'hôpital est effective depuis le 26 mai 2026, en avance par rapport à la prévision initiale de mi-juin 2026.

Dans ce contexte, l'ANSM autorise le laboratoire à lever le contingentement qualitatif strict qui avait été mis en place le 23 avril 2026.

Les tensions d'approvisionnement en Etopophos 100 mg, lyophilisat pour usage parentéral utilisé à l'hôpital en association avec d'autres agents de chimiothérapie dans le traitement de plusieurs types de cancers et d'hémopathies malignes, s'accroissent.

Face à cette situation, un protocole de contingentement qualitatif strict est mis en place à partir du 23 avril 2026 par le laboratoire, à la demande de l'ANSM, afin de réserver les stocks restants aux patients pour lesquels aucune alternative thérapeutique n'existe, en ciblant des indications prioritaires : les protocoles intensifs et/ou nécessitant une perfusion à forte concentration ; les patients présentant une hypersensibilité avérée au VP16, une voie d'abord altérée et/ou un risque accru d'extravasation.

Pour les autres patients, des solutions alternatives sont disponibles en quantité suffisante.

Etopophos 100 mg est indiqué en association à d'autres agents de chimiothérapie dans le traitement du cancer testiculaire, du cancer du poumon à petites cellules, du lymphome de Hodgkin, du lymphome non-hodgkinien, de la leucémie aiguë myéloïde, des néoplasies trophoblastiques gestationnelles à haut risque, du cancer non épithélial de l'ovaire. Il est également indiqué dans le traitement du cancer épithélial de l'ovaire résistant/réfractaire au platine, chez l'adulte.

Selon le laboratoire qui le commercialise, Cheplapharm, les tensions d'approvisionnement font suite à des déviations rencontrées sur le site de fabrication qui ont entraîné le décalage du réapprovisionnement. **La remise à disposition normale du médicament est désormais prévue par le laboratoire pour mi-juin 2026.**

Un contingentement quantitatif avait été mis en place par le laboratoire depuis fin janvier 2026, renforcé début avril. Le laboratoire a adressé, le 15 avril 2026, un courrier aux oncologues, hématologues et pharmaciens hospitaliers pour les informer des tensions et les inviter à réserver le produit à certaines indications.

Afin d'assurer la prise en charge des patients qui ne peuvent pas recevoir un autre médicament et dans l'attente du prochain approvisionnement prévu mi-juin 2026, un contingentement qualitatif strict est mis en place pour réserver les stocks restants d'Etopophos 100 mg aux seuls patients prioritaires. Ce dispositif repose sur un formulaire de demande qui devra être systématiquement rempli par le médecin en accompagnement de toute prescription. Deux indications ont été définies comme prioritaires, en accord avec les comités nationaux professionnels (CNP) d'oncologie et d'hématologie ainsi que les professionnels de santé concernés :

- **Les protocoles intensifs et/ou nécessitant une perfusion à forte concentration ;**
- **Les patients présentant une hypersensibilité avérée au VP16, une voie d'abord altérée et/ou un risque accru d'extravasation.**

Pour les autres patients, des alternatives thérapeutiques existent. **Les médicaments à base d'étoposide sous forme de solution à diluer pour perfusion (VP16) sont disponibles en quantité suffisante.**

Information pour les médecins

- Réservez Etopophos 100 mg uniquement aux patients relevant des indications prioritaires suivantes : protocoles intensifs et/ou nécessitant une perfusion à forte concentration et patients présentant une hypersensibilité avérée au VP16, une voie d'abord altérée et/ou un risque accru d'extravasation ;
- Remplissez le formulaire de demande pour chaque patient éligible à Etopophos 100 mg, en précisant l'indication. Transmettez le formulaire à la pharmacie à usage intérieur de votre établissement de santé pour validation et transmission au laboratoire Cheplapharm ;
- Pour les autres indications, prescrivez une alternative en solution à diluer pour perfusion (Etoposide Viatris, Teva, Accord ou Hikma).

Information pour les pharmaciens

- Vérifiez systématiquement que toute commande d'Etopophos 100 mg est accompagnée du formulaire de demande complété et validé par un médecin ;
- Transmettez le formulaire au service pharmaceutique du laboratoire Cheplapharm pour valider la commande ;
- Pour les patients non éligibles à Etopophos 100 mg, informez les prescripteurs des alternatives disponibles (Etoposide Viatris, Teva, Accord, Hikma).

Accédez au formulaire de demande de la spécialité Etopophos 100 mg



REMISE À DISPOSITION

PUBLIÉ LE 09/04/2026 - MIS À JOUR LE 26/05/2026

Etopophos 100 mg, lyophilisat pour usage parentéral - [étoposide]